

Approvisionnements - conflit Ukraine-Russie

Le Gouvernement a mis en place plusieurs mails relais auprès desquels les entreprises peuvent faire part de leurs besoins et de leurs difficultés, notamment en termes d'approvisionnements.

Points de contact mis en place par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) :

Cellule de crise à la disposition des entreprises ayant des salariés ou des activités en Ukraine

- Gaëlle SERQUIN PEYRAUD gaelle.serquinpeyraud@diplomatie.gouv.fr [1] - 01 53 59 11 59

- Pierre COLOMINA pierre.colomina@diplomatie.gouv.fr [2] - 01 53 59 11 39

Questions diplomatiques

contact.diplomatie-economique@diplomatie.gouv.fr [3] ou guillaume.lorre@diplomatie.gouv.fr [4]

Les entreprises sont invitées à transmettre à ces adresses une prévision des impacts négatifs de ce conflit sur leur activité, y compris les impacts découlant des sanctions imposées à la Russie.

Questions relatives à la mise en œuvre des sanctions

sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr [5]

Par ailleurs, les entreprises peuvent signaler les tensions qu'elles subissent ou qu'elles anticipent sur leurs approvisionnements auprès de l'adresse e-mail suivante :

tensions-approvisionnements.russie@finances.gouv.fr [6]

[Le site Internet de FranceAgriMer](https://www.franceagrimer.fr) [7], rubrique « cellule Ukraine-Russie » centralise les informations concernant les échanges de produits agricoles et agroalimentaires avec l'Ukraine et la Russie dans le contexte actuel de crise.

URL source: [//www.allier.cci.fr/content/approvisionnements-conflit-ukraine-russie](http://www.allier.cci.fr/content/approvisionnements-conflit-ukraine-russie)

Liens

[1] <mailto:gaelle.serquinpeyraud@diplomatie.gouv.fr>

[2] <mailto:pierre.colomina@diplomatie.gouv.fr>

[3] <mailto:contact.diplomatie-economique@diplomatie.gouv.fr>

[4] <mailto:guillaume.lorre@diplomatie.gouv.fr>

[5] <mailto:sanctions-russie@dgtresor.gouv.fr>

[6] <mailto:tensions-approvisionnements.russie@finances.gouv.fr>

[7] <https://www.franceagrimer.fr/>